

DOCUMENT DE CIRCULATION POUR ETRANGER MINEUR
POUR MINEUR NE A L'ETRANGER

PRESENCE INDISPENSABLE DU MINEUR

PRESENCE DU PERE ET DE LA MERE

PIECES A PRODUIRE :

- ⇒ 1 timbre fiscal à 45 euros
- ⇒ Passeport du mineur (copies)
- ⇒ Justificatifs de la résidence en France du mineur (certificat de scolarité ou de crèche ou carnet de santé)
- ⇒ Acte de naissance (original)
- ⇒ Photocopies des titres de séjour des parents (recto-verso)
- ⇒ 2 photos d'identité de face, tête nue, de couleur ou noir et blanc
- ⇒ 1 enveloppe timbrée et libellée à l'adresse de l'intéressé(e)
- ⇒ justificatifs de la qualité du demandeur (jugement d'adoption, délégation de l'autorité parentale, mandat des parents)

Autres justificatifs suivant la catégorie du bénéficiaire

- ⇒ Contrôle médical OMI
- ⇒ Passeport mentionnant la date d'entrée du mineur et certificats de scolarité depuis l'entrée en France
- ⇒ Passeport avec un visa de plus de trois mois
- ⇒ Document attestant de l'acquisition par l'un des parents de la nationalité correspondante

Si renouvellement

- photocopie recto + verso du document de circulation
- originaux des certificats de scolarités années :